



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

# L'Echo du Marais

EDM 138 - Eté 2021 – Périodique trimestriel



<b>EDITORIAL</b> .....	<b>3</b>
DÉCLIN DES MARTINETS : PRÉSAGE DE FUTURES PANDÉMIES ? .....	3
<b>VIE DE LA CEBE</b> .....	<b>5</b>
VOULEZ-VOUS DE NOS NOUVELLES .....	5
<b>ARTICLES – MINI-DOSSIERS</b> .....	<b>6</b>
HOMMAGES AU DOCTEUR JACQUES STENUIT (1932-2021).....	6
LES JUMELLES, L'OUTIL ESSENTIEL DE L'ORNITHOLOGUE .....	8
<b>NOS SITES</b> .....	<b>10</b>
LES INVITÉS ET RÉSIDENTS DU MARAIS (5) – LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE .....	10
PRAIRIAL, OU LE TEMPS DES GRAMINIFORMES.....	12
<b>OBSERVATIONS</b> .....	<b>17</b>
PETITES AILES, COLIMAÇONS ET LIMACES DU MOERASKE .....	17
<b>ACTIONS</b> .....	<b>18</b>
LANCEMENT DE L'ETUDE « SUIVI HERRISSON » PAR LA LRBPO. A VOUS D'AGIR ! .....	18
LE COLLECTIF « STOP DÉRIVES CHASSES » PUBLIE UN « LIVRE BLANC » .....	20
<b>PRODUITS &amp; PUBLICATIONS</b> .....	<b>21</b>
PUBLICATIONS .....	21
<b>AGENDA</b> .....	<b>22</b>
VISITES – ANIMATIONS – GESTIONS .....	22
COTISATIONS ET DONNS .....	23
DATES .....	24



## CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmannsstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



### Visites



#### **Guidées, libres, sur demande**

##### **Hof ter Musschen - Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Scolaires, écoles secondaires**

##### **Hof ter Musschen - Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[am.paelinck@gmail.com](mailto:am.paelinck@gmail.com)

Jean Randoux

0470 / 929 833

[johanjean@skynet.be](mailto:johanjean@skynet.be)

#### **Scolaires, maternelles/primaires**

##### **Potager du Houtweg – Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[am.paelinck@gmail.com](mailto:am.paelinck@gmail.com)

Marianne Delcroix

02 / 216 85 43

ou 0486 / 565 724

[delcroixmarianne@hotmail.com](mailto:delcroixmarianne@hotmail.com)

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max.).



### Activités – Gestions



#### **Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Hof ter Musschen**

Michel Durant

0479 / 904 879

[michel.mejg.durant@belgacom.net](mailto:michel.mejg.durant@belgacom.net)

#### **Antenne CEBE-WSL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Potager biologique**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Jardin des Aromatiques**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Fournil de l'Hof ter Musschen**

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

[fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be)

#### **Trésorier ASBL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Secrétaire ASBL**

Michèle Rooseleir

0486 / 261 423

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)

La CEBE tient à remercier Monsieur le Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils lui ont attribués en 2020.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





# Editorial

## Déclin des martinets : présage de futures pandémies ?

Par Inès Trépan<sup>(\*)</sup>

### Connaissez-vous le martinet, cet oiseau capable de mille prouesses qui bat le record mondial du vol d'endurance ?

Chaque année, des milliards d'oiseaux migrent entre l'Afrique et l'Europe. Une migration au long cours, qui force l'admiration. Février dernier, les grues cendrées ouvraient le bal, déchirant le ciel de leur cri sonore, en remontant vers le Nord. Fin mars, les hirondelles se posaient au Plat Pays. Mai : c'est le retour des martinets. Un poids plume, qui aura parcouru des milliers de kilomètres avant d'arriver à nos portes. Pour nicher, assurer la reproduction de l'espèce avant de rejoindre, fin juillet, ses quartiers d'hiver africains.

Le martinet : un oiseau capable de mille prouesses. Il bat le record mondial du vol d'endurance. Il reste en l'air pendant dix mois d'affilée sans pratiquement jamais se poser. Il mange, il s'accouple, il dort en volant. C'est un as des acrobaties aériennes. Un chasseur en plein vol. L'ami du jardinier et de l'agriculteur : il se repaît exclusivement d'insectes. Seulement voilà, derrière ce joli tableau se dessine une réalité plus inquiétante, car cet infatigable oiseau est en déclin. Son retour au bercail risque d'avoir un goût amer. Gîte et couvert sont menacés.



*Preuve qu'il fait partie intégrante de la ville et hante notre inconscient collectif, le Martinet noir apparaît sur la fresque murale de l'artiste Daniel Deltour (1955-2010) représentant une rue citadine, dans le couloir reliant le métro à la Gare Centrale de Bruxelles (2010). Photos 1. & 2. (Bruxelles, avril 2014) : Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2021 CEBE-MOB*

### Crise du gîte et du couvert

Les affres du martinet, c'est d'abord la crise de logement. Principalement urbain, il affectionne les constructions artificielles, riches en cavités, sous les toits ou dans les murs pour nidifier. Or, ces espaces se font rares dans nos villes avec la rénovation des bâtiments. Le couvert, à présent. Il est 100 % insectivore. Il paie donc le prix fort de l'addiction de notre modèle agricole aux pesticides.

Face à la crise sanitaire qui nous occupe, la question du déclin des martinets peut sembler futile. Pour d'aucuns, une préoccupation de romantiques attardés. Or, le Sars-Cov-2 nous impose une autre grille de lecture. La destruction de la biodiversité est source de pandémie. Une vérité implacable qui ne fait l'objet d'aucune controverse scientifique. En toute logique, la santé environnementale devrait être la priorité des dirigeants politiques. Les médias, le relais de cette conscientisation. Paradoxalement, la crise de la biodiversité reste dans l'angle mort du changement climatique, à la périphérie des débats publics. Un enjeu pour lequel la couverture médiatique est indigente. L'éducation à l'environnement : le parent pauvre des cursus scolaires. *L'Homo digitalis* est coupé de la nature. Sans surprise, dès lors que la biodiversité reste un concept abstrait, virtuel, elle s'effondre inexorablement, dans l'indifférence générale.

**Côté pile.** Des espoirs sont permis. Dans sa « Stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 », la Commission européenne propose de transformer d'ici 2030 au moins 30 % des terres et des mers européennes

en zones protégées. Dans l'optique d'inverser le déclin des pollinisateurs, elle affiche l'objectif de réduire l'utilisation des pesticides d'au moins 50 % ainsi que de cultiver 25 % des terres agricoles selon les normes de l'agriculture biologique. Des engagements louables, réitérés dans sa « Stratégie de la ferme à la table »<sup>(1)</sup>. 2021, c'est aussi une année cruciale pour la biodiversité. La 15<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra à Kunming, en octobre prochain. Son but : définir le cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020.

**Côté face.** Les espoirs sont douchés. Sur la question des pesticides, l'UE et ses États membres nagent en plein cynisme. Pour preuve : la funeste pratique, toujours d'actualité, qui permet, légalement, l'exportation de pesticides dangereux, interdits de commercialisation et d'utilisation en Europe, dans les pays plus pauvres, aux réglementations plus laxistes. Autre exemple : l'Accord de libre-échange UE-Mercosur, qui prévoit la levée des obstacles au commerce sur les produits chimiques. Une victoire incontestable du lobby chimique européen, pour qui le Brésil est l'Eldorado des pesticides. Enfin, dans ce jeu de dupe, la Belgique n'est pas en reste. Dans l'œil du cyclone sanitaire, elle a accordé, pour la troisième année consécutive, la prolongation de l'utilisation d'un des trois néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles », pourtant interdit partiellement par l'UE depuis 2013 et totalement depuis 2018, en raison de sa dangerosité pour l'environnement et la santé humaine. Cette nouvelle dérogation : un soulagement pour le secteur betteravier. Un camouflet pour les citoyens. Et un pied de nez à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui plaide en faveur d'un changement de paradigme : l'approche « Une seule santé », qui met en évidence le lien entre la destruction de la nature et la santé humaine. Sale temps pour les martinets !

À l'heure où l'UE se prépare au grand raout onusien, cet oiseau illustre, à lui seul, les limites de la stratégie de la protection de la biodiversité à coups « d'aires protégées ». Pour enrayer son déclin, des changements systémiques s'imposent. La réforme de la Politique agricole commune, en cours, constitue potentiellement un levier de sa protection. Une occasion manquée, dès lors que l'addiction aux pesticides persistera ou que les accords commerciaux ne seront pas assortis d'objectifs et de critères environnementaux mesurables, vérifiables et sanctionnables. Enfin, le « Pacte vert européen » a l'ambition de revoir l'ensemble des politiques de l'UE pour les aligner sur l'urgence climatique et la neutralité carbone. Ce principe cardinal doit également valoir pour la biodiversité. L'erreur est de croire que ce qui est bon pour le climat l'est forcément pour elle. Les éoliennes tuent chaque année des milliers d'oiseaux. L'isolation des bâtiments supprime les cavités dont ils dépendent pour leur reproduction, etc. En clair, pour répondre simultanément à leurs engagements internationaux pris en matière climatique et de biodiversité, il revient aux autorités publiques d'intégrer systématiquement celle-ci dans l'ensemble de leurs politiques sectorielles. Par exemple, par des campagnes de formation des professionnels du bâtiment, le couplage des aides liées à la rénovation des bâtiments, à l'installation de nichoirs, etc.

### Hirondelle ou martinet ?

Mais le sursaut citoyen et politique n'aura pas lieu tant que la biodiversité restera un concept virtuel. Pour paraphraser Philippe J. Dubois<sup>(2)</sup>, « l'amnésie environnementale » a des conséquences terrifiantes. Comment peut-on enrayer le déclin des martinets s'ils sont confondus avec les hirondelles, alors que leurs habitat et mœurs de vie n'ont rien de comparable ? La case départ, c'est donc l'éducation à la nature. Pour éveiller les consciences, susciter l'émerveillement et l'envie de la protéger, selon le célèbre adage « connaître, aimer, protéger ». C'est assurément la boussole à suivre pour nous sortir de l'ornière. La protection de la biodiversité, c'est ce qui nous permettra d'emporter des batailles contre les pandémies.



La silhouette du Martinet noir dans le ciel d'Evere (juin 2019).  
Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2021 CEBE-MOB

(\*) Inès Trépart travaille depuis 2004 comme conseillère politique au Parlement européen, d'abord pour la Commission économique et monétaire, ensuite, depuis 2010, pour la Commission du développement. Elle a dirigé avec Paul Lannoye l'ouvrage *Commerce mondial : la démocratie confisquée*, paru aux éditions Yves Michel en 2015. Inès est également guide-nature et membre fondatrice de l'association GRAPPÉ (Groupe de Réflexion et d'Action pour une Politique Écologique). Elle a écrit l'ouvrage *Biodiversité*. Quand les politiques européennes menacent le Vivant, paru en 2017 aux Editions Yves Michel. L'article d'Inès que nous publions ici est une « Carte blanche » parue en exclusivité dans *La Libre Belgique* en date du 10 mai 2021. (N.D.E.)

(1) Ces deux communications de la Commission ont été publiées le 20 mai 2020.

(2) Auteur de *La Grande Amnésie écologique* (Éd. Delachaux et Niestlé, 2015).





# Vie de la CEBE

## Voulez-vous de nos nouvelles

Par Michel Moreels

### Opération Chlorophylle les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2021

C'est par ces deux belles journées printanières que nous avons procédé au recensement annuel de notre population de Lérots du Walckiers, la partie schaarbeekoise du Moeraske.

En 2020, confinement oblige, nous avons dû renoncer à notre désormais traditionnelle « Opération Chlorophylle » et ce, pour la première fois depuis 2006. Ce printemps, en respectant les mesures de sécurité, nous avons visité les plus de 80 nichoirs disposés sur le site à l'intention du Léroty, afin de constater qui les avait occupés. La tâche ne fut guère aisée, car Bruxelles Environnement, en abattant 60 arbres au Walckiers en 2019 pour y tracer un cheminement, avait déplacé une vingtaine de nos nichoirs, qu'il nous a fallu retrouver !



Réajustement par Michel du nichoir vérifié (Walckiers – avril 2021)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2021 CEBE-MOB



Léroty en fuite, surpris dans l'un des nichoirs (Walckiers – mars 2021)  
Patrick Vanden Borre – Copyright © 2021 CEBE-MOB

Le bilan de ces deux journées de recensement est des plus positifs : 7 Léroty (5 éveillés et 2 endormis) ont été approchés et nous avons dénombré pas mal de nids utilisés par le petit bandit masqué (nous devons encore en faire le décompte précis !). Nous en avons également profité pour remplacer 23 nichoirs devenus obsolètes. Cerise sur le gâteau : notre collection de clichés à la gloire de la vedette des lieux s'est encore enrichie !

Un rapport global sur cette opération sera réalisé prochainement et publié dans l'un de nos bulletins.

### Déprédations au Jardin des Aromatiques et effondrement partiel du mur du Walckiers

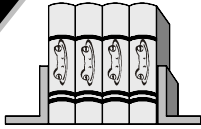
**Les samedis 1<sup>er</sup> mai et 26 juin**, nous avons entretenu les chemins et parcelles du **Jardin des Aromatiques**. L'occasion de constater combien les lieux sont victimes d'un vandalisme gratuit depuis que le moulin d'Evere voisin est fermé. On ne compte plus les papiers gras, mégots de cigarettes, canettes... Des plantes ont été arrachées, l'un des deux portiques d'entrée a été détruit ; le feu a été mis à une poubelle contre la façade du moulin. Bref, ce petit havre de paix ressemble de plus en plus à une zone de non-droit ou de non-devoir. Nous en avons averti les autorités communales et espérons une prompte réaction de leur part.

Les promeneurs l'auront certainement constaté **dans le courant de mai : l'ensemble du mur clôturant partiellement le Walckiers** sur une dizaine de mètres dans le bas de la rue Walkiers a basculé d'une pièce vers le sol, projetant des briques sur le chemin.

Nous avons d'abord cru à un nouvel acte de vandalisme, monnaie courante au Walckiers ; cependant, après examen minutieux des lieux et des gravats, nous pensons désormais que l'effondrement serait dû à un affaiblissement du terrain, imputable au vent ou à la pluie. La CEBE a rétabli la clôture à cet endroit et averti Bruxelles Environnement, responsable des lieux, afin que soient évacués les monceaux de débris qui jonchent le sol.



Le mur effondré du Walckiers (mai 2021)  
Pierre Vandystadt – Copyright © 2021 CEBE-MOB



## Articles – Mini-dossiers

### **Hommages au Docteur Jacques Sténuît (1932-2021)**

*Le 11 avril dernier disparaissait le Docteur Jacques Sténuît, à l'âge de 89 ans. Avec lui, c'est une figure de proue de la protection de la nature qui s'en va ! Nous tenions à saluer sa mémoire et reproduisons ici quelques-uns des hommages qui lui ont été rendus, par des membres de la CEBE ou d'autres associations naturalistes.*

#### **Le Docteur Jacques Sténuît nous a quittés.**

Avec ce décès, la nature est orpheline !

Membre actif et dévoué de nombreuses associations de protection de l'environnement (et président de plusieurs d'entre elles), Jacques était de tous les combats pour s'opposer aux dégradations de l'environnement et aux grignotages et fragmentations des espaces verts. Il prônait la cohésion et la réunion des zones vertes afin de réaliser des couloirs écologiques.

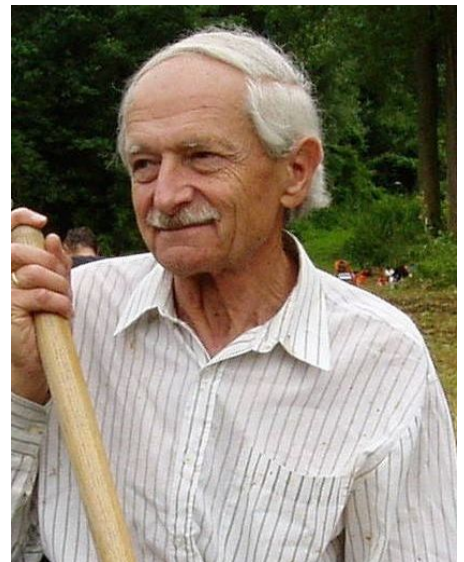
Jacques participait aux enquêtes publiques, notamment dans la Région bruxelloise pour freiner l'urbanisation débridée de la Région au détriment des espaces verts. Chaque dossier était étudié avec compétence et défendu en séance de concertation avec patience et conviction.

Mais Jacques ne se limitait pas à la Belgique. Il luttait avec ténacité aux niveaux européen et mondial contre la perte de biodiversité, le changement climatique et la déforestation. Il dénonçait les nombreuses pollutions de toutes sortes et particulièrement les pollutions dues aux pesticides. Il pointait les substances nocives pour la santé humaine, la faune et la flore, et intervenait auprès des instances officielles pour améliorer la législation en la matière.

Merci, Jacques, pour ton action quotidienne en faveur de l'homme, de la nature et de la planète.

Nous adressons nos condoléances émues à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

**Betty Beys, ASEPRÉ (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau Écologique), PAN-Belgium (Pesticides Action Network – Belgium)**



*Docteur Jacques Sténuît*

#### **Une très grande pointure de la défense de l'environnement s'en est allée...**

Le Docteur Sténuît fait ainsi partie des rares personnes qui nous semblent éternelles car elles sont actives depuis tant d'années, ici plus de 60 ans, et que le temps paraît ne pas avoir de prise sur elles.

Dès la création en 1987 du Front commun des groupements de défense de la nature en Région de Bruxelles-Capitale, devenu Bruxelles Nature en 1993, Docteur Sténuît, qui assure la présidence tournante de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, apporte toute sa connaissance pointue notamment en matière de législation sur la conservation de la nature. En effet, à l'époque, nous connaissions mal cette législation, matière plutôt rébarbative, et qui en plus diffère entre les régions. Bruxelles Nature, membre de l'Entente Nationale, a donc toujours pu compter sur l'expérience et la collaboration efficace du Docteur Sténuît.

Très actif aussi au sein de l'asbl « Les Amis de la Forêt de Soignes », dont il était président, il n'a eu de cesse de se battre pour empêcher, entre autres, les nombreux projets immobiliers se pressant tout autour de la lisière de la Forêt de Soignes. Avec le collectif « Les Amis de l'Hippodrome », il a participé activement à la défense du site de l'Hippodrome de Boitsfort.

Que d'enquêtes publiques auxquelles il a réagi, que de commissions de concertation auxquelles il a participé avec force et conviction !

Homme de dossiers, Docteur Sténuît a épluché et argumenté avec ténacité et opiniâtreté, tout en sachant garder son calme, face parfois à des personnes de mauvaise foi. C'était une de ses grandes forces.

Grâce au Docteur Sténuît et à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature, ici et ailleurs, des combats ont été gagnés, d'autres ont été perdus mais il ne s'est jamais découragé et, optimiste de nature, il nous laisse en héritage la volonté et l'énergie (tant il en avait) de poursuivre inlassablement ses centres d'intérêt



majeurs que sont la conservation de la nature, la défense de l'environnement, la sauvegarde de la santé, la gestion des réserves naturelles.

Merci, Docteur Sténuît, de nous avoir épaulés grâce à vos conseils éclairés et à votre expertise pendant toutes ces années.

Nos pensées vont à son épouse, à ses enfants et petits-enfants.

*Elisabeth Fauville, Bruxelles Nature*

### Le Docteur Jacques Sténuît est décédé ce 11 avril.

Précurseur de la défense et de la conservation de la nature en Belgique, modèle pour bien des naturalistes engagés, participant de tous les combats depuis près de 60 ans, il était un exemple et une référence pour nous tous.

Combien de fois n'avons-nous pas croisé cet homme si cultivé, si affable, si disponible dès qu'il y avait une cause, une problématique ou un dossier à faire avancer ? Combien de fois ne nous sommes-nous pas inspirés de ses positionnements, de sa foi inaltérable en cette nécessité pour l'humanité de préserver notre environnement naturel partout et toujours ?

Aujourd'hui, la Nature a perdu l'un de ses plus ardents défenseurs ; aujourd'hui, la Nature est en deuil !

La CEBE, profondément émue, adresse ici ses condoléances sincères à son épouse, sa famille et ses proches.

*Michel Moreels, CEBE*



*Jacques, la Forêt de Soignes pour la préservation de laquelle vous avez tant combattu vous rend un vibrant hommage et vous remercie à jamais. Puissiez-vous reposer en paix ! (sous-bois envahi d'Anémones sylvie à Tervuren – avril 2020)*

*Michèle Rooseleir – Copyright © 2021 CEBE-MOB*

**Vous déménagez ?** N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse.

De cette manière, nous pourrons continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel suffit (à [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr) ou à [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué. Nous garantissons le respect de votre vie privée ; vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre de notre association.



## Les jumelles, l'outil essentiel de l'ornithologue

Par Didier Pansaers

*Amateur ou expert, tout ornithologue a recours à une paire de jumelles. Les plus assidus compléteront leur équipement par une longue-vue mono- ou binoculaire. Des questions reviennent régulièrement sur le modèle à choisir et quel budget lui consacrer. Aujourd'hui, la stabilisation assistée électroniquement remet en question les critères de choix.*



*Choisir une paire de jumelles est parfois un choix cornélien. Il faut tenir compte du type d'utilisation souhaité et des principes de l'optique. Les nouvelles technologies apportent des avantages qui peuvent influencer le choix.*

Tous les amateurs d'observation de l'avifaune utilisent des jumelles. Le choix s'opère en fonction du type d'activité. Les modèles compacts sont légers, tiennent parfois dans la poche, et sont parfaits pour emporter en randonnée. La taille de leur objectif varie en moyenne entre 25 et 32 mm. Cette valeur est le diamètre de l'objectif de sortie (la lentille orientée vers le sujet). Au plus petit est le diamètre de l'objectif, au plus les jumelles sont compactes et légères. Par exemple, le modèle Terra Pocket chez Zeiss en 8x25 mm est une jumelle de poche de très grande qualité optique. Cependant, à grossissement égal, les compactes sont moins lumineuses que les grands modèles puisque la capacité d'entrée de la lumière est plus faible. Les modèles plus grands sont plus adaptés à l'observation des oiseaux qui sont eux-mêmes de petite taille et souvent éloignés. Un objectif plus large assure une meilleure luminosité et une meilleure netteté des contrastes. Plus le diamètre de l'objectif est grand, plus les jumelles captent la lumière.

### Tout pour un grossissement important ?

Après vient la question du grossissement. Nous avons tendance à souhaiter un grossissement élevé. Mais on se heurte aux limites de la technologie actuelle puisque pour un fort grossissement, le poids augmente ; donc, on perd en stabilité et en luminosité. De plus, un fort grossissement limite la largeur de champ. Cette valeur se définit par la largeur de votre champ visuel à 1000 mètres. Un champ large permet d'embrasser plus de paysage et de suivre plus facilement un sujet en mouvement. Enfin, si le diamètre de l'objectif n'augmente pas proportionnellement, les jumelles perdent en indice de luminosité. C'est le rapport entre le diamètre de l'objectif et le grossissement qui détermine la taille de la pupille de sortie et l'indice de luminosité. Pour l'observation ornithologique, la luminosité est un facteur presque aussi important que le grossissement.

Deux nombres qualifient les propriétés des jumelles. Le grossissement 8x, 10x, 12x et le diamètre de l'objectif : 25, 30, 32, 42, 50 mm, ... L'indice de luminosité se calcule en divisant le diamètre de l'objectif par le grossissement. Un modèle 10x50 offre un grossissement de 10x pour un diamètre d'objectif de 50 mm. L'indice de luminosité sera donc de 5 (pour un modèle 8x30, l'indice de luminosité sera de  $30/8 = 4.6$ ). Au plus ce rapport est élevé, au plus les jumelles captent la lumière et seront appréciées pour l'identification des espèces.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le poids des jumelles est aussi important pour tenir une stabilité et donc une netteté d'image dans des conditions d'observation parfois difficiles : vent, absence de soutien des bras ou des coudes. Enfin, la qualité de l'optique a son importance : toutes les jumelles à valeur égale n'offrent pas les mêmes performances : c'est là qu'entre en jeu la performance de la marque.



## Opter pour le top du top ?

Avant tout achat, il faut donc bien considérer ces différents points. En règle générale, il vaut mieux choisir une marque reconnue. Le produit sera meilleur, il offrira une belle longévité et un plaisir d'observation assuré. Les ornithologues les plus pointus ont tendance à favoriser les grandes marques comme Swarovski, Leica ou Zeiss. Ces optiques sont de grande qualité mais les prix s'envolent en dépassant facilement les 2000 euros. La marque Kite Optics, de conception belgo-japonaise et distribuée en Belgique par la société Sights of Nature, offre un rapport qualité prix très intéressant et un très large choix de modèles. Cette entreprise familiale possède un point de vente à Jabbeke et prodigue d'excellents conseils, même aux experts. On trouve ses jumelles également en boutique spécialisée ou chez Natagora. J'ai moi-même utilisé les jumelles Kite longtemps avec une grande satisfaction, avant de succomber aux chants des sirènes émis par les marques de prestige. Actuellement, Kite Optics propose des modèles de jumelles pour toutes les bourses, légères, ergonomiques, dotées de matériaux de qualité avec d'excellentes optiques.

## La stabilisation

Si on n'y prend garde, la logique veut qu'au plus grand est le grossissement, meilleures seront nos observations. Cela est théoriquement vrai sauf qu'il faut tenir compte du poids augmentant avec le diamètre des optiques et donc de la difficulté à se stabiliser pour obtenir une image nette de manière constante. C'est pourquoi les longues-vues à fort grossissement sont utilisées uniquement sur un trépied. Pour stabiliser des jumelles, nous n'avons que nos épaules ou nos coudes pour autant que nous trouvions un appui. Aujourd'hui, quelques fabricants proposent une stabilisation intégrée et gérée électroniquement. Après les balbutiements de ce concept, certains ont maîtrisé cette technologie ; c'est le cas de Kite Optics. Assurée par deux piles AA, la stabilisation peut, à l'aide d'un curseur, être active ou non. Celle-ci se désactive dès que les jumelles sont verticales, pendues au cou. En remontant les jumelles devant les yeux, la stabilisation reprend automatiquement et instantanément. Ce qui permet une économie de batterie et donc une belle autonomie (+/- 60 heures). Un compartiment annexe peut contenir deux batteries de rechange.

Cela offre non seulement un grand confort de vue mais aussi une rapidité de mise au point sur le sujet. La stabilisation compense les inconvénients des forts grossissements comme leur effet de bougé et leur surpoids (720 g sans batterie pour l'APC 12x42 Stabilized de Kite Optics). Plusieurs modèles existent dans la marque : 10x30, 12x30, 12x42 et 16x42, mais le maître achat me paraît être le BINO APC 12x42. Avant d'écrire ce billet, j'ai testé et acheté ce modèle. Les performances sont impressionnantes et surclassent en réactivité les produits plus prestigieux. Le prix se situe sous la barre des 900 euros. La stabilisation électronique semble bien être la réelle avancée dans le monde de l'observation depuis un bon nombre d'années.



*La stabilisation électronique permet de sortir du carcan du compromis entre grossissement élevé et confort de vision*



*Un modèle stabilisé intéressant : la BINO APC 12x42 de Kite Optics*

## A vous de choisir

Vous l'aurez compris : le choix de jumelles dépend d'abord de votre type d'utilisation : randonnée ou observation, usage régulier ou non. Ne cédez pas à un argument de vente trop flatteur sans réfléchir aux principes physiques de l'optique. Faites-vous d'abord plaisir, vous ne le regretterez pas, et puis seulement regardez le budget.

*Crédit photographique : Didier Pansaers – Copyright © 2021 CEBE-MOB*



# Nos sites

## Les invités et résidents du marais (5) – Le Martin-pêcheur d'Europe

Par Didier Pansaers

*Le site de l'Hof ter Musschen est un petit écrien de nature en plein cœur de la ville. Cet espace privilégié réunit des conditions favorables à l'avifaune. Certains oiseaux y nichent et y demeurent à plein temps, d'autres y passent à peine quelques instants sur leur voie migratoire.*

*Depuis 2013, l'équipe de bagueurs de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique récolte une foule d'informations sur la présence des uns et des autres. C'est l'occasion de partager cette expérience et de présenter les espèces, des plus communes aux plus rares, sous forme didactique.*

### Présentation

Coraciiformes, Famille des Alcédinidés, *Alcedo atthis*

Seul représentant de cette famille en Europe du Nord, le Martin-pêcheur d'Europe est, comme son nom l'indique, inféodé à l'eau et se nourrit principalement de poissons mais aussi de petits batraciens et d'invertébrés. Il est l'oiseau le plus coloré de nos contrées. Malgré ses couleurs vives, les ornithologues le repèrent souvent par son cri avant de l'apercevoir.

### Habitat, régime alimentaire, comportement

On le trouve au bord des lacs et rivières, perché sur une branche surplombant l'eau d'où il guette ses proies. Il les capture en général en partant d'un perchoir ou après un bref vol sur place, puis en effectuant de rapides plonges jusqu'à 1 mètre de profondeur et de très brèves poursuites sous l'eau. En général, il préfère les eaux douces mais il n'est pas rare de le voir à l'affût sur des récifs ou pêcher en mer. Il capture ses proies vivantes et les ramène au perchoir. Tout en maintenant le poisson dans son bec, il le tue en l'assommant contre le perchoir. Il l'avale ensuite la tête en avant pour éviter que les écailles ou les épines n'entravent l'ingestion. Les restes non digérés sont régurgités sous forme de pelotes.



*Mâle adulte capturé le long de la Woluwe (août 2015)*

Très territorial, le Martin-pêcheur défend son territoire par des postures d'intimidation. Si elles ne suffisent pas, l'oiseau passe à l'attaque en visant le cou de son adversaire.

Le couple est monogame et on peut parfois voir le mâle offrir un poisson à sa belle lors des prémices nuptiales. Ils choisissent une zone de berge haute pour creuser un terrier rectiligne légèrement en montée afin de pallier une montée des eaux. Au bout de ce tunnel de 50 à 90 cm, ils aménagent une loge qui accueillera les œufs et les poussins.

### Statut sur le site de l'Hof ter Musschen

Présence continue et nicheur. Nous avons capturé régulièrement des jeunes de l'année, ce qui prouve qu'ils sont nés non loin de l'Hof ter Musschen. Concernant les adultes présents, mâles et femelles ont déjà été bagués mais le dispositif de capture n'est pas suffisant pour récupérer systématiquement les mêmes individus d'année en année et donc, il est difficile de conclure à une fidélité au site.

Le débroussaillage systématique des berges par les services de Bruxelles Environnement et l'élargissement du sentier longeant la Woluwe ne contribuent pas à la sérénité du site pour ce petit pêcheur.

### Migration

Espèce sédentaire et solitaire. Les mâles passent l'hiver sur leur territoire tandis que les femelles ont tendance à être plus erratiques en dehors de la période de reproduction.



## Détermination de l'âge

L'individu ci-dessous a été capturé en été 2019. Il s'agit d'une jeune femelle. L'âge est déterminé par la couleur brune de l'avant du tarse et des doigts. L'adulte présente une couleur orange franche.



Jeune femelle (août 2019)



Tarses et doigts d'un jeune individu (septembre 2018)

## Différenciation des sexes

La détermination du sexe est plus délicate car il n'y a que peu de différences dans le plumage entre mâle et femelle, au mieux quelques reflets difficiles à interpréter. Le critère principal retenu par les spécialistes est la plage orange étendue à la base de la mandibule. Chez le mâle, celle-ci est absente ou très discrète.



♀ *ci-dessus*, photo 1. (août 2019) et ♂ *ci-dessus*, photo 2. (août 2015) : observez les différences au niveau de la couleur des mandibules



Cette autre femelle présente une plage orangée plus étendue à la mandibule (octobre 2018).

Pour en savoir plus sur le Martin-pêcheur, nous conseillons les n° 99 et 100 de La Hulotte, petit périodique très bien illustré et très complet sur l'éthologie de cet oiseau magnifique. [www.lahulotte.fr](http://www.lahulotte.fr)

Crédit photographique : Anicée Lombal et Didier Pansaers – Copyright © 2021 CEBE-MOB



## Prairial, ou le temps des graminiformes

Par Jean Randoux

La visite guidée du dimanche 06 juin 2021 à l'Hof ter Musschen avait comme des parfums d'autrefois : cela faisait en effet longtemps que la CEBE n'avait plus accueilli autant de participants sur le site, depuis le début des mesures de restriction dues à la pandémie. Quatorze personnes – néanmoins masquées et respectant les consignes de distanciation sociale –, ont ainsi pu prendre part à cette « initiation aux graminiformes » présentes sur le site de l'Hof ter Musschen. Ambiance studieuse et appliquée autour de Jean, qui a baladé tout ce petit monde à travers les prairies, sous un soleil radieux enfin revenu.



### Le calendrier républicain

C'est une invention française dont l'aventure commença le 22 septembre 1792 (l'an 1) et se termina le 1<sup>er</sup> janvier 1806. L'idée était de réaliser un calendrier plus pratique que celui traditionnellement en usage, en accord avec les conditions atmosphériques ainsi qu'avec les tâches du paysan. Les douze mois de l'année débutaient toujours aux environs du 20 de notre calendrier actuel, pour se terminer vers le 20 du mois suivant<sup>(1)</sup>.

Ainsi, les Graminées se développant en masse actuellement (06/06/2021), nous serions – selon le calendrier républicain –, dans le mois appelé **Prairial**.



Le foisonnement des hautes herbes durant Prairial. Ici, *Arrhenatherum elatius*

Ce qui est remarquable, c'est que les deux mois précédents portaient les noms de **Germinal** (« Germinations », du 20/03 au 19/04) et **Floréal** (« Fleurs », du 20/04 au 20/05). Ce n'est pas tout, car le mois qui suivait était **Messidor**, c'est-à-dire : « Moissons, plantes messicoles ».

J'ignore si cela existe encore mais, chez certains fromagers, on trouvait parfois un « Gouda de mai ». Il s'agissait d'un fromage fabriqué avec du lait extrait des vaches pâturent cette bonne nouvelle herbe. Le prix en faisait un « cadeau du ciel », enfin : « de la terre », enfin : « des deux » !

### Un peu de théorie : traits caractéristiques des graminiformes

#### L'épillet

A partir de quelques exemplaires de Poacées (= Graminées) – *Hordeum murinum* (Orge queue de rat), *Lolium perenne* (Ray-grass) –, qui présentent des épis, force est de constater que chez la plupart des Poacées, c'est **l'épillet qui tient le rôle de l'unité**. Les deux Graminées citées ci-dessus ont leurs épillets fixés sur un axe ; on parle d'**épi**. Alors que chez d'autres, comme *Poa trivialis* (Pâturin commun) par exemple, les épillets sont distribués autrement : en **une panicule**, souvent très ramifiée.





*Poa trivialis* & *Hordeum murinum* – Feuilles aux nervures parallèles/Inflorescences en panicule ou épi d'épillets

### Les feuilles – Distinction Monocotylédones/Dicotylédones

Les Graminifères présentent **des feuilles aux nervures presque toujours parallèles**. Vu le modèle des feuilles – des rubans verts plus ou moins épais ou larges –, on voit en effet difficilement comment les nervures pourraient être réparties autrement ! Cette caractéristique est typique des monocotylédones (*mono-* = un ; plantes caractérisées par la présence d'un seul cotylédon sortant de terre), à l'opposé des dicotylédones (*di-* = deux), qui en portent deux.

### Les fleurs

Si on pense aux fleurs des *Poacées* (ou Graminées), des *Joncacées* (les Joncs auxquels on adjoint les Luzules), des *Cypéracées* (les *Carex* ou Laïches, entre autres), toutes familles que l'on regroupe sous le terme de « graminifères » (dont l'aspect général évoque celui d'une graminée), on avouera qu'elles ne sont pas très « glamour ». En effet, elles se réduisent bien souvent à **des organes sexuels (mâles ou femelles) protégés par une écaille (chez la plupart) ou un utricule** (sorte de sac emballant la fleur femelle chez les Laïches, famille des Cypéracées).

Ceci dit, quelques familles de monocotylédones (Alliacées, Liliacées, Iridacées...), aux feuilles caractéristiques à nervures parallèles, présentent des fleurs plus « traditionnelles » : Jacinthe, Iris, Jonquille, Orchidée ; nous en rencontrerons quelques-unes dans la prairie humide.

## Les prairies

Va pour la théorie.... Notre visite va nous permettre – en passant d'une prairie à l'autre sur le site de l'Hof ter Musschen –, de la mettre en pratique et de l'affiner, en repérant au fur et à mesure les différentes formes et caractéristiques que peuvent prendre les graminifères.



Les deux principaux biotopes du site : la prairie humide...



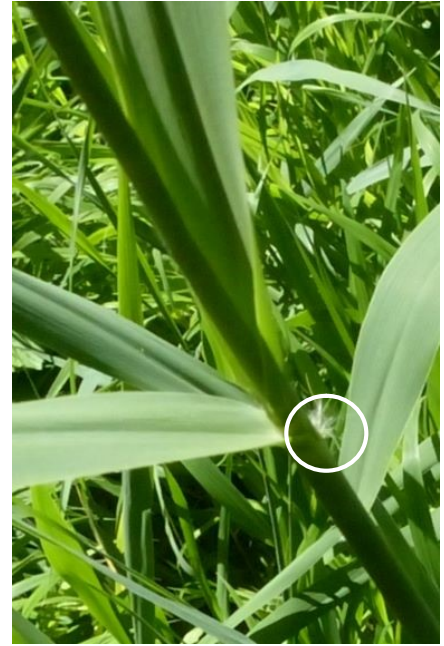
... Et la prairie sèche, dite « prairie à chevaux »

### La friche à l'entrée de l'Hof ter Musschen

J'ai envoyé les participants à la visite choisir quelques graminifères sur la friche. Réussite complète, avec les espèces suivantes, dont toutes exhibaient des panicules :

- a. *Dactylis glomerata*** (Dactyle aggloméré), avec des « doigts » d'épillets ;
- b. *Anisantha sterilis*** (ex-*Bromus sterilis*, Brome stérile), avec ses longs pédicelles supportant les épillets ;
- c. *Phragmites australis*** (Roseau commun), non encore en fleur, avec ses larges feuilles scabres aux bords. Et, chose importante à noter, à l'intersection de la feuille et de la tige, nous observons des poils (alors que chez la plupart des autres espèces de cette famille, on trouve une « ligule », c'est-à-dire une membrane translucide dont la forme, la taille et l'état aident à l'identification ; ainsi, la ligule oblongue de *Dactylis glomerata*, par exemple, est souvent déchirée) ;
- d. *Poa annua*** (Pâturin annuel), tout petit, à l'inflorescence presque unilatérale, mais pas tout à fait.



*Dactylis glomerata**Anisantha sterilis**Phragmites australis*, poils en guise de ligule

### Prairie à l'entrée du site, verger

Qui est-elle ? A l'état végétatif, les feuilles sont vertes, tendant vers le jaune, et torsadées. La plante est velue sur toutes les parties : tige, feuilles, nœuds... C'est le ***Brachypodium sylvaticum*** (Brachypode des bois). Et il vaut la peine de mentionner que les épillets – non encore visibles en cette période de l'année –, sont « presque » fixés sur la tige. En effet, « brachypode » signifie « court pied ».

On tombe ensuite sur le ***Poa trivialis*** (Pâturin commun) qui permet de bien saisir la différence entre inflorescences unilatérale (le petit *Poa annua* vu précédemment) et multilatérale (*Poa trivialis*). La ligule de ce dernier est très caractéristique : longue et fine, se terminant généralement en pointe.

*Brachypodium sylvaticum*, à la couleur vert jaune caractéristique

Une graminée que l'on rencontre beaucoup en milieu humide est ***Holcus lanatus*** (Houlque laineuse). Elle est intratable parce qu'elle est recouverte d'un « duvet » qui éclaircit sensiblement la couleur des tige et feuilles. On n'a même plus à regarder la ligule tant sa détermination est aisée.

*Carex acutiformis* (Famille des Cypéracées)

C'est au tour d'***Arrhenatherum elatius*** (Fromental) d'apparaître. Et de dépasser les autres. La ligule n'est pas déterminante mais bien cependant, la longue arête qui prolonge la fleur mâle au sein de chaque épillet.

Parmi toutes ces graminées, une intruse est découverte dans le verger ; c'est une graminiforme qui n'est pas une graminée, mais bien une Cypéracée : ***Carex acutiformis*** (Laïche des marais). Les Cypéracées présentent des tiges à section triangulaire ; cette famille compte plusieurs genres, dont les *Carex* et *Scirpus*. *Carex acutiformis* que nous avons repéré présente 2-3 épis mâles (bruns) au sommet et 3-6 épis femelles en dessous (au contraire de *Carex sylvatica*, par exemple, très fréquent en forêt : un seul épi mâle au sommet et des épis femelles placés plus bas).



### Prairie humide

Parmi les Poacées des milieux humides, **Phalaris arundinacea** (la Baldingère faux-roseau) présente de larges feuilles, tout comme le Roseau commun et la Glycérie aquatique. L'examen de la ligule (ou autre) va nous permettre de faire la différence entre ces trois espèces en l'absence actuelle de l'inflorescence :

- a. **Phragmites australis** (Roseau commun) : poils à la place de la ligule ;
- b. **Phalaris arundinacea** (Baldingère faux-roseau) : une ligule « ordinaire » (comme un petit obus) ;
- c. **Glyceria maxima** (Glycérie aquatique) : une ligule en forme d'accolade.

En bordure de la prairie humide et le long de la rivière, nous observons **Iris pseudacorus** en fleur, l'Iris jaune, une monocotylédone de la famille des Iridacées. C'est l'emblème de la Région de Bruxelles-Capitale, rappelant le passé marécageux du territoire. *Iris pseudacorus* égaye le paysage de notre site.



*Iris pseudacorus en fleur*

**Typha latifolia** (Massette à larges feuilles) et **Sparganium erectum** (le Rubanier dressé) sont également présents. Ces plantes appartiennent encore à une autre famille, celle des Typhacées ; il s'agit toujours de monocotylédones. La première présente des inflorescences en forme de « cigares » ; à l'état végétatif, son aspect nous fait songer à un poireau ; la seconde a des feuilles particulièrement carénées.

**Scirpus sylvaticus** (le Scirpe des bois) appartient à la famille des Cypéracées, sans toutefois être du genre *Carex*. Il possède – tout comme les *Carex* –, un profil de feuilles en « W » et une tige triangulaire. Nervure principale des feuilles scabre, de même que les bords de la feuille. Ici, les épis sont petits et réunis en glomérules (ensembles denses de fleurs sessiles), disposés sur une grande panicule.



*Typha latifolia...*



*... a des allures de gros poireau*



*L'inflorescence de Scirpus sylvaticus*

### En bordure de la prairie à chevaux

Et voici **Juncus inflexus**, le Jonc glauque, seul représentant, lors de cette visite, de la famille des Joncacées (Joncs), laquelle est très discrète sur le site. Couleur vert bleu typique, tige raide striée, à moëlle interrompue.

### Zone des sources, entre la prairie humide et la prairie à chevaux

En remontant le long de la prairie à chevaux, après avoir quitté la prairie humide, nous longeons la zone des sources et découvrons à proximité **Glyceria maxima**, la Glycérie aquatique, la troisième espèce de Poacées

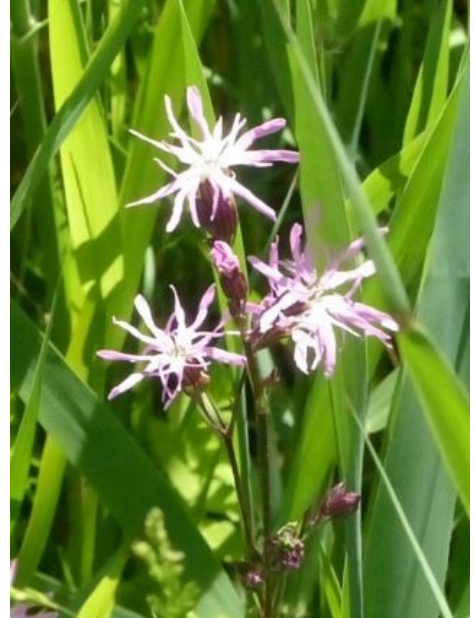


des milieux humides aux feuilles planes et larges. La ligule caractéristique en forme d'accolade permet de fixer l'espèce.

La traversée de la prairie humide nous a permis de voir beaucoup de graminifomes... ainsi que des Orchidées du genre *Dactylorhiza*<sup>(2)</sup>. D'autres plantes à fleurs sont également présentes : *Ranunculus sceleratus* (la Renoncule scélérate), *Veronica beccabunga* (la Véronique des marais), *Silene* (anciennement *Lychnis*) *flos-cuculi* (le Lychnis fleur de coucou). Et bien d'autres encore, qui écloront bientôt. Nous ne les oublierons pas pour nos prochaines visites de juillet et août<sup>(3)</sup>.



*Ranunculus sceleratus* en fleur et fruit (ce dernier, typiquement ovoïde)



*Silene flos-cuculi*



*Dactylorhiza x grandis*



*Dactylorhiza x grandis* au sein des inflorescences de *Holcus lanatus* (à l'avant-plan)

Crédit photographique (Hof ter Musschen – juin 2021) : Michèle Rooseleir – Copyright © 2021 CEBE-MOB

(1) Nous devons la dénomination des mois et jours de ce calendrier à l'acteur-dramaturge et poète révolutionnaire français François-Philippe-Nazaire Fabre, dit Fabre d'Eglantine (1750-1894). (N.D.E.)

(2) La prairie humide de l'Hof ter Musschen compte trois espèces d'Orchidées : l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) et un hybride entre ces premières espèces : *Dactylorhiza x grandis*. (N.D.E.)

(3) Le lecteur intéressé par le sujet des graminifomes peut également consulter les articles de Jean disponibles dans les revues suivantes : Visite guidée de juillet à l'Hof ter Musschen in EDM 127, p. 11 ; La prairie humide de l'Hof ter Musschen in EDM 131, pp. 15-16 ; Une visite guidée à l'Hof ter Musschen : la prairie humide au mois d'août in EDM 135, pp. 15-17 ; ainsi que les deux articles suivants d'Anne-Marie Paelinck : La Botanique des rues (12). L'Orge queue de rat (*Hordeum murinum*) in EDM 115, pp. 7-8 ; et La Botanique des rues (27). La Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis*) in EDM 134, pp. 8-11. Ou encore l'article de Horst Schröder : Le faux-riz : Graminée très rare du Hof ter Musschen in EDM 69, pp. 9-10. Toutes ces revues sont consultables et téléchargeables sur notre site [www.cebe.be](http://www.cebe.be). (N.D.E.)





# Observations

## Petites ailes, colimaçons et limaces du Moeraske

Par Michèle Rooseleir

Qui cherche bien au tout début du printemps, trouvera... un trésor en puissance sous forme d'un œuf minuscule enchâssé à l'aisselle d'une branche de prunellier... Cela se passe au Jardin partagé d'Helmet, dans le prolongement du Moeraske, et c'est Bart Hanssens qui, comme chaque année, nous donne à voir par son objectif le futur **Thécla du bouleau** de l'été (**Fig. 1.**). Comme ses noms français et latin l'indiquent si peu, la femelle de *Thecla betulae* (Linné, 1758), pond de préférence sur le Prunellier et le Cerisier à grappes, à l'occasion seulement sur le Bouleau. De l'œuf déposé à l'automne sur la branche sortira, vers avril, une chenille verte mimétique qui se nourrira discrètement des feuilles de la plante hôte. Pour se transformer en papillon, dès juillet, et perpétuer, en une génération, le cycle de la vie de l'espèce (**Fig. 2.**). *Thecla betulae* est un papillon des bois, haies, bosquets à prunelliers et lisières ensoleillées ; c'est une chance de le compter en ville ! Présent aussi à l'Hof ter Musschen. Rare. Espèce d'intérêt régional.



Fig. 1. Œuf de *Thecla betulae* (février 2021)



Fig. 2. *Thecla betulae* – imago (juillet 2020)  
Bart Hanssens -- Copyright © 2021 CEBE-MOB



Fig. 3. *Carcharodus alceae* (mai 2021)

**L'Hespérie de l'Alcée** (*Carcharodus alceae*, Esper, 1780 – **Fig. 3.**), observée par Bart Hanssens sur une feuille de Berce dans son jardin, n'est guère facile à appréhender : sa couleur dans les tons brun gris (qui lui vaut son nom vernaculaire de *Grisette*) et sa rapidité de vol (l'un des papillons de jour les plus rapides : jusqu'à 50 km/h) en sont responsables. Mieux vaut encore la rechercher à l'état d'œuf (rose, en isolé) ou de chenille (noire velue à tête noire et collier jaune) sur sa plante hôte : diverses Mauves, Guimauve (à laquelle elle doit son nom d'espèce, *alceae*) et Rose trémière, dite Passe-rose. *Malva sp.* étant présente dans les sites anthropisés –jardins, parcs, potagers –, ceci explique sans doute que ce papillon soit aujourd'hui en expansion depuis ses prairies et friches originelles. Une bonne nouvelle lorsque l'on sait le déclin massif des papillons de jour, non seulement ceux qui sont inféodés à une plante hôte en régression, mais aussi ceux – communs il y a peu –, qui subissent de plein fouet les effets des sécheresses répétées de ces derniers étés. Notez, sur la photo de Bart, la posture étrange de l'insecte (Mais non, il n'est pas mort !). Rare en ville.

Par ce printemps pluvieux, **les mollusques** sont de sortie : le minuscule **Bulime boueux** (*Merdigera obscura*, O. F. Müller, 1774) a été observé par Bart Hanssens le 02/03 au parc du Bon Pasteur (première mention pour le Moeraske). Tandis que Fred Broes découvrait une **Limace du Caucase** (*Boettgerilla pallens*, Simroth, 1912) le 08/05. Premier exemplaire pour Bruxelles.

Le premier est une petite hélice sombre de 1 cm de haut maximum, à 5-6 tours, très discrète (**Fig. 4.**) : quelques détritux et fragments de terre collés à sa coquille par du mucus la camouflent aux yeux des prédateurs, d'où ce nom d'espèce singulier, *boueux*. Rare.

La seconde arbore une couleur blanc grisâtre, blanc crème à l'état juvénile. Mince et allongée (jusqu'à 5 cm), elle a l'air d'un gros ver blanc. Comme son nom d'espèce français l'indique, elle est originaire du Caucase (Abkhazie), mais connaît une expansion fulgurante vers l'Europe de l'Ouest depuis 50 ans (sauf régions du Sud). Elle est surtout souterraine, se déplaçant dans les terriers des lombrics, dont elle mange les fèces, comme d'autres détritux et œufs de Loches.



Fig. 4. *Merdigera obscura* (mars 2021)  
Bart Hanssens – Copyright © 2021 CEBE-MOB





# Actions

## Lancement de l'étude « Suivi Hérisson » par la LRBPO. A vous d'agir !



*Si le hérisson pouvait correspondre avec nous sur Facebook, il nous en conterait des « vertes et des pas mûres » sur ses pérégrinations à travers les jardins, les potagers, les petits bois, les chemins et les routes. Mais voilà, il n'a pas d'ordinateur et nous, les hommes, de toute façon, ne comprenons pas son langage ! Nombre de hérissons, jeunes ou adultes, échouent chaque année dans un des centres de soins de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Ils y sont soignés puis relâchés dans la nature. Adviene que pourra ! Vers quelles nouvelles destinées et mésaventures ? C'est pour répondre à ces questions que la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux lance l'étude Suivi Hérisson, dont le succès repose sur la participation massive du public. D'où ce « Communiqué de presse » de la Ligue, que nous publions ici.*

Dans le but d'en apprendre plus sur le hérisson, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux lance en 2021 l'étude **Suivi Hérisson** à travers toute la Belgique.

**Cette étude s'étalera sur plusieurs années** et permettra de réaliser une analyse complète des conditions de réadaptation du hérisson. Sur base de l'analyse des résultats, les centres de soins pour la faune sauvage pourront établir un protocole précis afin de relâcher les hérissons pris en charge dans les meilleures conditions qui soient.

**Le hérisson est un animal très sensible** à l'évolution de son environnement ainsi qu'aux nombreux dangers auxquels il est exposé. Afin d'aider au mieux les populations et d'avoir le plus de chances de survie après son passage en centre de soins, il est important de définir de façon précise quelles sont les meilleures méthodes pour le relâcher dans la nature. Cette étude permettra de répondre à terme à plusieurs questions telles que : *Pouvons-nous relâcher les hérissons en hiver ? A partir de quel poids ? Quelle méthode est la plus adaptée pour le relâcher ? Quelles causes d'entrée ont le plus gros impact sur la survie de l'animal ? Quelle est la charge parasitaire et son impact sur l'animal ? ...*



*Bébé hérisson pris en charge par le Centre de soins*

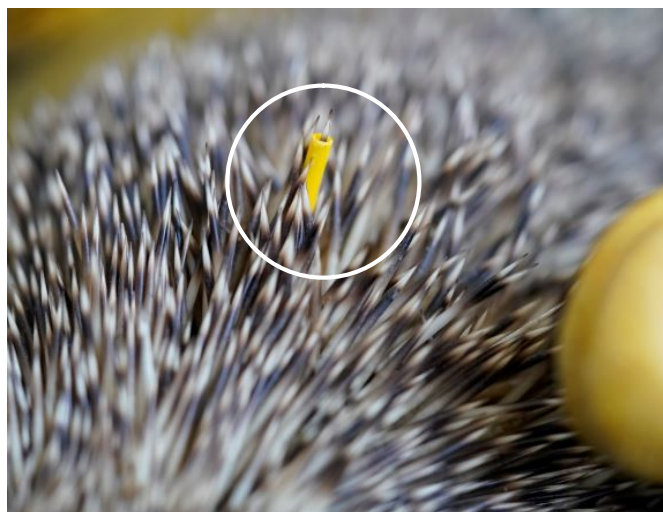
Nadège Pineau, responsable du Centre de Soins pour la Faune Sauvage de Bruxelles, déclare : *Le hérisson est pris en charge régulièrement par le Centre. L'étude Suivi Hérisson pourra nous permettre d'augmenter les*

chances de survie des pensionnaires qui seront relâchés dans la nature. Il devient vraiment urgent d'aider les populations. D'autant que la fragmentation de son habitat génère beaucoup de facteurs de mortalité en Belgique.

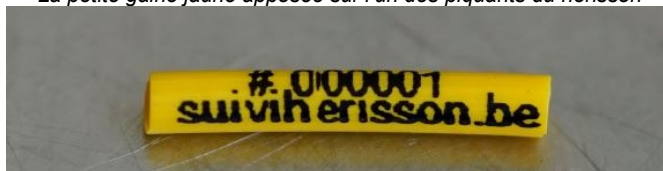
Ce sont donc **17 centres de soins dans l'ensemble du pays** qui vont participer à cette grande campagne de marquage. Le marquage mis en place consiste à apposer sur les piquants du hérisson de petits morceaux de gaines colorées en jaune qui portent un numéro unique à 6 chiffres et le nom du projet *suivihérisson.be* en noir. Le numéro d'identification commence par # pour donner le sens de lecture et il est collé en 6 exemplaires grâce à une toute petite pointe de colle forte pour tenir les 12 à 18 mois de vie du piquant.

**Les gaines numérotées** sont disposées sur le dos du hérisson, notamment sur ses épaules, ses hanches, dans le cou et à la fin de la colonne vertébrale pour permettre d'être lues même lorsque l'animal est en boule et ne pas gêner sa défense contre les prédateurs. Ce type de marquage ne vient en rien perturber son comportement et son mode de vie ; il est indolore, discret et très léger.

Le public joue un rôle majeur dans cette étude : c'est grâce à lui, notamment, que la Ligue pourra collecter les données et suivre les hérissons à travers toute la Belgique. Depuis le début du mois de juin, il est possible d'observer les hérissons marqués et de signaler les observations via le site [www.suivihérisson.be](http://www.suivihérisson.be). Sur ce site se trouvent également de nombreuses informations sur la biologie, le comportement et le mode de vie du hérisson mais aussi toutes les explications sur l'étude, la méthode d'observation et les bons gestes à adopter face à un hérisson.



La petite gaine jaune apposée sur l'un des piquants du hérisson



**Alors oui, vous désirez aider le hérisson en Belgique ? Pratiquement, que devez-vous faire ?**



**Si vous apercevez un hérisson marqué de petites gaines jaunes sur les piquants :**

- **Approchez-vous de lui calmement** sans le toucher ni le manipuler ;
- **Prenez-le en photo et relevez un maximum d'informations** sur le lieu où vous l'avez découvert, sur son état et son comportement ;

**Signalez l'ensemble de ces données ainsi que le numéro de sa gaine sur [www.suivihérisson.be](http://www.suivihérisson.be)**

**Ouvrez l'œil ! La Ligue compte sur vous !**

### Contacts

- Maud Remacle, Coordinatrice de projet : [maudremacle@protectiondesoiseaux.be](mailto:maudremacle@protectiondesoiseaux.be) 0484 / 102 860
- Nadège Pineau, Responsable du Centre de Soins : [nadegepineau@protectiondesoiseaux.be](mailto:nadegepineau@protectiondesoiseaux.be) 0496 / 261 377
- Thomas Jean, Chargé de communication : [thomasjean@protectiondesoiseaux.be](mailto:thomasjean@protectiondesoiseaux.be)



Crédit photographique : Jean-Philippe Coppée (photo 1. Street Art place d'Espagne, Bruxelles – février 2018) – Copyright © 2021 CEBE-MOB & LRBPO (pour les photos 2., 3., 4. & 5.) – Copyright © 2021 LRBPO.



## Le collectif « Stop Dérives Chasses » publie un « Livre blanc »

Par la CEBE



Dans notre *Echo du Marais* du printemps dernier (n° 137), nous publions en *Editorial* un appel à soutien du collectif « Stop Dérives Chasse ». A ce jour, en réponse au S.O.S. lancé par les 74 associations qui constituent le collectif, plus de 36.000 personnes ont signé la pétition en ligne disponible sur le site [www.stopderiveschasse.be](http://www.stopderiveschasse.be).

Devant l'inaction des décideurs wallons, le même collectif diffuse aujourd'hui un *Livre Blanc*, destiné à sensibiliser le public et les politiques à ses revendications.

Ce *Livre Blanc* explicite en détail les dérives de la chasse d'affaires et de loisir, à savoir **l'atteinte à la biodiversité, au bien-être animal et à l'accessibilité aux forêts par l'ensemble des usagers**. Il vise à ouvrir le débat public sur cette triple problématique de la chasse.

Outre le constat détaillé des dérives de la chasse et l'exposé des solutions que préconise le collectif, le *Livre Blanc* relaie l'avis de nombreuses associations et personnalités issues d'horizons divers sur ce sujet sensible. Les 132 pp du *Livre Blanc* sont en outre émaillées de superbes aquarelles et esquisses, que nous devons à l'artiste animalier Yves Fagniard.

Le *Livre Blanc* peut être téléchargé sur le site de la LRBPO ; une version papier est également **disponible gratuitement sur simple demande** (hors frais d'envoi).



Faisan de Colchide  
Aquarelle d'Yves Fagniard (Copyright © 2021 LRBPO)

### Auriez-vous une adresse courriel à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses courriel de nos abonnés. Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites,
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

**Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées courriel et autres, merci de nous écrire (à l'adresse [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.**



# Produits & Publications

## Publications



€ 2,5

### 1. Moulin d'Evere : dernière mouture

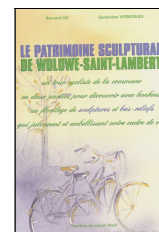
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 5

### 2. Les araignées

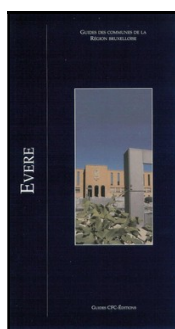
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

### 3. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert

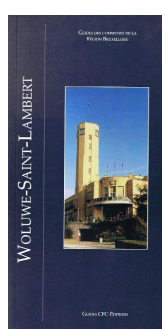
par *Geneviève Vermoelen*



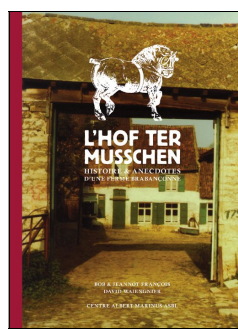
€ 10

### 4. A la découverte des sites et monuments d'Evere

### 5. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert – *Epuisé*



*Epuisé*



€ 16

### 6. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

### 7. Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen, par *David Waiengnier*

Format A4 couleur - 110 pages - 156 illustrations



€ 16

Frais de port : € 1,50 (sauf 6. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes : € 3,50).

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Pour 7. **Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen** : achat uniquement via <https://www.fournilhtm.be/hm/traite-de-boulangerie/> ou au fournil lors des formations de boulangerie. Frais de port : € 2,75

## **Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!**

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ?

**Rejoignez les bénévoles de la CEBE !** Le Moeraske (à Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos « journées de gestion » sur ces sites (le premier samedi du mois à l'Hof ter Musschen et le deuxième au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter ou tailler des arbres, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière n'est requise. Nos volontaires expérimentés vous encadreront, quel que soit votre âge. Et même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Car **une association comme la nôtre a aussi besoin d'aide dans d'autres domaines** : administratif, logistique, fonctionnel, juridique, informatique, rédactionnel, scientifique, pédagogique, ... Il y a tant à faire !

**La préservation de la Nature est l'affaire de tous en général et de vous-même en particulier !** Venez-nous rejoindre et parlez-en à d'autres !

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou [michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be) / Denise Debacker : 0477 / 644 905 ou [kayalove52@gmail.com](mailto:kayalove52@gmail.com).





# Agenda

## Visites – Animations – Gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen et des visites spécifiques (écoles, groupes, etc.).

### Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

**Rendez-vous :** - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert  
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St.-Vincent à Evere.  
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

**Dates :** - Hof ter Musschen : 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.  
- Moeraske : 2<sup>e</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.

### Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

**Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven  
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Dates :** Tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere, dont nous contons également l'histoire. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

**Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.  
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

**Dates :** tous les 4<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visites guidées « nature » réservées aux élèves des écoles secondaires

Découverte de la faune et de la flore de nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske. Tout au long de l'année scolaire, à la demande (prendre contact avec les responsables, cf. coordonnées en p. 2).

### Animations « nature » réservées aux enfants des écoles maternelles et primaires

Découverte de la flore et de la faune du jardin, initiation à la culture de légumes, sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du développement durable. Le tout de manière ludique, à l'aide de contes, comptines, land-art, livres, revues, loupes, etc. Durée : environ 1 h.

**Rendez-vous :** Jardin biologique du Houtweg - Croisement rue de Verdun –Houtweg –rue Vandenhoven.  
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Quand :** A la demande (contacter les responsables, cf. p. 2).

### Formation de boulangerie traditionnelle



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Formation combinée avec exposés didactiques et visite du Moulin de Woluwe. Maximum 12 personnes – Réservation indispensable par le site <https://www.fournilhtm.be>. Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30. PAF : € 30.

#### **Four banal**

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle). Une fois par mois (exceptionnellement 2 fois), toute l'année, à 15 h (enfournement à 15 h 15). Réservation indispensable sur [reservation\\_cuisson@cebe.be](mailto:reservation_cuisson@cebe.be) – infos : <https://www.fournilhtm.be>. PAF : € 1 par pain.

**Agenda 2021 :** dimanches 18/07, 08/08 ; samedi 18 et dimanche 19/09 ; dimanches 24/10, 21/11 et 12/12.

### Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV à 10 h au fournil).

Moeraske : 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30  
(RV à 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walkiers).

## Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

### Cotisations :

**Membre adhérent : € 6,00 (minimum).**

**Membre protecteur : € 12,50 (minimum).**

**Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).**

### Dons :

**Tout don, aussi minime soit-il, est le bienvenu. Une attestation fiscale est délivrée pour tout don non cumulé d'au moins € 40,00 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB) de la CEBE à 1140 Bruxelles.**

**Pour tout autre paiement - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

**Attention ! Nous rappelons aux retardataires de paiement qu'il est temps de se mettre en ordre. Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer ! N'attendez pas, réabonnez-vous dès aujourd'hui !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation !  
(Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

## L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format PDF). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web ([www.cebe.be](http://www.cebe.be)) doivent nous en faire la demande par courriel à l'adresse [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) ou [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr) en nous communiquant leurs nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'elles puissent être identifiées sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un courriel avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de « L'Echo du Marais ». Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour d'autres actions.

A vous de décider !



## Dates

L'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires qui y sont liées nous ont obligés à adapter nos activités au fil des 16 derniers mois.

### NOS GESTIONS

Elles sont bien assurées mensuellement, par journée entière ou demi-journée ; nous demandons aux intéressés de s'inscrire auprès d'André ([cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)). Sur le terrain, **nous veillons à respecter les consignes sanitaires - toujours en vigueur à l'heure où nous écrivons ces lignes - et pour ce faire, nous travaillons en binôme ou trinôme. Port du masque et distanciation sociale demeurent pour l'instant la règle.**

### NOS VISITES GUIDEES

Depuis ce 08 mai 2021, les visites guidées sont élargies à **maximum 25 personnes hors guide** ; les trois règles suivantes sont cependant toujours requises afin de garantir la sécurité de tous : **inscription préalable des participants auprès du guide, port du masque et distanciation sociale durant la durée de la visite.**

Tenant compte de ces assouplissements, la CEBE a décidé de reprendre progressivement ses visites guidées sur l'ensemble de ses sites.

**ATTENTION cependant** : notez bien qu'il s'agit d'une reprise progressive de nos visites et qu'elles ne seront pas nécessairement toutes assurées ! Il y a donc lieu de **consulter régulièrement la page Agenda de notre site** [www.cebe.be](http://www.cebe.be) qui reprend les seules visites que nous guiderons dans les prochains mois (Cet Agenda est évolutif et susceptible de modifications).

Epinglez dès à présent à votre agenda **la mise à l'honneur du Jardin des Aromatiques dans le cadre du dimanche des Journées du Patrimoine bruxellois, le 19/09/2021**. Le thème des Journées de cette année est *Meeting points*. Le Moulin d'Evere, actuel Musée de l'Alimentation fermé pour rénovation – et son potager des plantes condimentaires –, seront présentés au public.



*L'ancien moulin à vent d'Evere (1841) (Evere – mars 2017)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2021 CEBE- MOB*

Voici la liste des visites programmées à ce jour pour le restant de l'année 2021 :

- **Di 01/08 : Hof ter Musschen** – Astéracées et Apiacées, par J. Randoux.
- **Di 08/08 : Moeraske-Walckiers** – Astéracées et Apiacées, par J. Randoux.
- **Sa 21/08 : Houtweg** – Présentation du potager, par M. Moreels.
- **Sa 28/08 : Jardin des Aromatiques** – Présentation de la flore du Jardin, par M. Moreels.
- **Di 05/09 : Hof ter Musschen** – Plantes et champignons, par J. Randoux.
- **Di 12/09 : Moeraske** – A la découverte des fruits du Moeraske, par Marianne Delcroix.
- **Di 19/09 : Journée du Patrimoine au Jardin des Aromatiques**, de 10 h 00 à 16 h 00.
- **Di 03/10 : Hof ter Musschen** – L'Hof ter Musschen, relique d'une campagne disparue, par M. Rooseleir.
- **Di 10/10 : Moeraske-Walckiers** – La gestion des sites naturels, par M. Moreels.
- **Di 07/11 : Hof ter Musschen** – Promenade ornithologique, par M. Moreels.
- **Di 12/12 : Moeraske-Walckiers** – Le Walckiers, par M. Moreels.

### Guides – contacts

- M. Delcroix : 02 / 216 85 43 ou 0486 / 565 724, [delcroixmarianne@hotmail.com](mailto:delcroixmarianne@hotmail.com)
- M. Moreels : 02 / 460 38 54, [michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)
- J. Randoux : 0470 / 929 833, [johanjean@skynet.be](mailto:johanjean@skynet.be)
- M. Rooseleir : 0486 / 261 423, [michele.rooseleir@gmail.com](mailto:michele.rooseleir@gmail.com)